

Enquête sur les fermes de novembre 2011

Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique (région de la rivière de la Paix)



CONFIDENTIEL une fois rempli
 Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la *Loi sur la statistique*, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

La présente enquête vise à recueillir des renseignements sur les superficies et la production de vos cultures ainsi que sur vos superficies en foin et en pâturage.

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise, une institution ou un particulier sans que ceux-ci en aient donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

Réviser l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont erronés ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous.

FRM				
	Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)	Code régional		
NA 1				
	Nom de famille	Téléphone		
	Prénom et initiale			
ADR				
	R.N.	Case postale	Numéro et nom de la rue	
	Code postal	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)		
COU				
	Courriel (s'il y a lieu)			
NA 3				
	Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)	Téléphone		
NA 4				
	Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)	Téléphone		
SPA				
	Nom de la société par actions (s'il y a lieu)			

Les questions suivantes portent sur TOUTES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES.

● **Inclure :** - les superficies louées des autres exploitations et les terres de la Couronne ou les terres publiques servant à l'agriculture.

● **Exclure :** - les superficies louées à d'autres exploitations.

SECTION A BLÉ D'HIVER ET SEIGLE D'AUTOMNE SEMÉS ET RÉCOLTÉS

1. Avez-vous semé du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne 2010?

Oui Non (ALLEZ À LA SECTION B.)

2. Quelles cultures avez-vous semées?

Blé d'hiver Seigle d'automne

(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)

3. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée pour le grain. Inscrivez aussi le rendement ou la production totale que vous avez obtenu de la superficie récoltée pour le grain.

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM		Code	Superficie récoltée pour le grain	Code	Rendement moyen	UDM (1 à 12 et 19) (voir bas de la page)
			ac	ha					
a. Blé d'hiver	106	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	706	<input type="text"/>	306	<input type="text"/>	
b. Seigle d'automne	112	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	712	<input type="text"/>	312	<input type="text"/>	
c. Total des superficies récoltées pour le grain (somme de 3a à 3b)			<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>					

(ALLEZ À LA SECTION B.)

SECTION B PRÉVISIONS D'ENSEMENCEMENT DU BLÉ D'HIVER ET SEIGLE D'AUTOMNE

1. Avez-vous ou prévoyez-vous semer du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne 2011?

Oui Non (ALLEZ À LA SECTION C.)

2. Quelles cultures avez-vous ou prévoyez-vous semer?

Blé d'hiver Seigle d'automne

(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)

3. Quelle superficie avez-vous ou prévoyez-vous semer?

Culture	Code	Superficie prévue	UDM	
			ac	ha
a. Blé d'hiver	206	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>
b. Seigle d'automne	212	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>

(ALLEZ À LA SECTION C.)

UNITÉ DE MESURE (UDM)

SUPERFICIE		RENDEMENT						PRODUCTION TOTALE	
		Boisseaux (BOIS.)	Kilogrammes (KG)	Tonnes métriques (TM)	Tonnes impériales (TI)	Livres (LB)	Quintaux (CWT)	BOIS.	
1	ACRES	1	2	3	4	5	6	ACRES	19 - 1 (19)
									TM
2	HECTARES	7	8	9	10	11	12	HECTARES	19 - 3 (22)
									KG
								LB	19 - 5 (23)
								CWT	19 - 6 (24)

SECTION C SUPERFICIE ENSEMENCÉE ET RÉCOLTÉE, ET RENDEMENT

1. Avez-vous fait des grandes cultures en 2011?

Oui 969

Non 969 (ALLEZ À LA SECTION D.)

2. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée ou que vous prévoyez récolter (pour le grain). Inscrivez aussi le rendement ou la production totale que vous avez obtenu ou prévoyez obtenir.

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM		Code	Superficie récoltée/Superficie récoltée pour le grain	Code	Rendement moyen	UDM 1 à 12 et 19 (voir la page suivante)
			ac	ha					
a. Avoine	208		1	2	708		308		
b. Betteraves à sucre	232		1	2	737		337		
c. Blé blanc de printemps des prairies (inclure les variétés demi-naines mais exclure le blé tendre blanc de printemps)	278		1	2	778		378		
d. Blé roux de printemps des prairies (variétés demi-naines)	275		1	2	775		375		
e. Blé dur	204		1	2	704		304		
f. Blé dur roux de printemps	252		1	2	752		352		
g. Blé extra-fort de l'Ouest canadien (CWES) (utilité)	244		1	2	744		344		
h. Blé tendre blanc de printemps (exclure le blé blanc de printemps des prairies)	207		1	2	707		307		
i. Blé de printemps, autre (variétés non licenciées, incluant le blé Grandin)	287		1	2	787		387		
j. Canola	215		1	2	715		315		
k. Carthame	239		1	2	739		339		
l. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213		1	2	713		313		
m. Féveroles (faba / fava beans, gourogane)	235		1	2	735		335		
n. Graines de bourrache	273		1	2	773		373		
o. Graines de carvi	271		1	2	771		371		
p. Graines de coriandre	272		1	2	772		372		
q. Graines de l'alpiste des Canaries régulières	284		1	2	784		384		
r. Graines de l'alpiste des Canaries sans poils (Canario)	283		1	2	783		383		
s. Graines de moutarde - BRUNES	254		1	2	754		354		
t. Graines de moutarde - JAUNES	251		1	2	751		351		
u. Graines de moutarde - ORIENTALES	253		1	2	753		353		
v. Graines de moutarde - AUTRES ET INCONNUES	240		1	2	740		340		
w. Graines de tournesol (inclure le sunola et les autres variétés naines)	230		1	2	730		330		
x. Haricots secs canneberge (Cranberry, Romano)	257		1	2	757		357		
y. Haricots secs Great Northern	263		1	2	763		363		
z. Haricots secs noirs (Black Turtle, Preto)	246		1	2	746		346		
aa. Haricots secs Pinto	265		1	2	765		365		
ab. Haricots secs rognons rouge foncé	262		1	2	762		362		
ac. Haricots secs rognons rouge pâle	264		1	2	764		364		
ad. Haricots secs ronds blancs Navy (Pea Beans)	229		1	2	729		329		
ae. Haricots secs rouges petits (mexicains rouges)	266		1	2	766		366		
af. Haricots secs, autres et inconnus	267		1	2	767		367		
ag. Lentilles - GROSSES VERTES	036		1	2	725		325		
ah. Lentilles - PETITES VERTES	038		1	2	727		327		
ai. Lentilles - ROUGES	268		1	2	768		368		
aj. Lentilles - AUTRES ET INCONNUES	040		1	2	732		332		

SECTION C SUPERFICIE ENSEMENCÉE ET RÉCOLTÉE, ET RENDEMENT (suite)

2. Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée ou que vous prévoyez récolter (pour le grain). Inscrivez aussi le rendement ou la production totale que vous avez obtenu ou prévoyez obtenir. - suite

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM		Code	Superficie récoltée/Superficie récoltée pour le grain	Code	Rendement moyen	UDM 1 à 12 et 19 (voir ci-dessous)	
			ac	ha						
ak. Lin	214	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	714	<input type="checkbox"/>	314	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
al. Linola (solin)	238	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	738	<input type="checkbox"/>	308	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
am. Maïs fourrager	217	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	717	<input type="checkbox"/>	317	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Quel est le taux d'humidité du maïs fourrager récolté ou à être récolté?										
							45,0 à 90,0 %	977	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
an. Maïs-grain (inclure le maïs de semence et exclure le maïs sucré)	216	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	716	<input type="checkbox"/>	316	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ao. Orge	209	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	709	<input type="checkbox"/>	309	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ap. Pois chiches Desi	269	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	769	<input type="checkbox"/>	369	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
aq. Pois chiches Kabuli	277	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	777	<input type="checkbox"/>	377	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ar. Pois chiches, autres et inconnus	279	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	779	<input type="checkbox"/>	379	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
as. Pois secs de grande culture - JAUNES	042	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	719	<input type="checkbox"/>	319	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
at. Pois secs de grande culture - VERTS	044	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	721	<input type="checkbox"/>	321	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
au. Pois secs de grande culture - AUTRES ET INCONNUS	046	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	722	<input type="checkbox"/>	322	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
av. Pommes de terre	218	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	718	<input type="checkbox"/>	318	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
aw. Sarrasin	226	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	726	<input type="checkbox"/>	326	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ax. Seigle de printemps	210	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	710	<input type="checkbox"/>	310	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ay. Soya	228	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	728	<input type="checkbox"/>	328	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
az. Triticale	248	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	748	<input type="checkbox"/>	348	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ba. Autres grandes cultures (inscrire dans les commentaires)	225	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2						
bb. Total des superficies ensemencées (somme de 2a à 2ba)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2						

(ALLEZ À LA SECTION D.)

UNITÉ DE MESURE (UDM)

SUPERFICIE		RENDEMENT						PRODUCTION TOTALE	
		Boisseaux (BOIS.)	Kilogrammes (KG)	Tonnes métriques (TM)	Tonnes impériales (TI)	Livres (LB)	Quintaux (CWT)	BOIS.	
1	ACRES	1	2	3	4	5	6	ACRES	19 - 1 (19)
								TM	19 - 2 (21)
								TI	19 - 3 (22)
2	HECTARES	7	8	9	10	11	12	HECTARES	19 - 4 (20)
								KG	19 - 5 (23)
								CWT	19 - 6 (24)

SECTION D FOIN ET SEMENCES DE PLANTES FOURRAGÈRES

● Luzerne et mélanges de luzerne

Inclure : Luzerne et luzerne semée avec des variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de féтуque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

Exclure : Toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales, les superficies en sous-semis et les grandes cultures récoltées ou à être récoltées à l'état vert et qui serviront à nourrir les animaux.

● Autres sortes de foin

Inclure : Variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de féтуque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

Exclure : Luzerne et mélanges de luzerne, toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales et les grandes cultures récoltées ou à être récoltées à l'état vert et qui serviront à nourrir les animaux.

● Semences de plantes fourragères

Inclure : Toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence à des fins commerciales. Elles comprennent la luzerne et les mélanges de luzerne, des variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, d'alpiste roseau, de ray-grass, de féтуque, de sorgho-soudan et de blé fourrager.

Exclure : Les plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour le foin ou qui seront utilisées pour le pâturage.

1. Avez-vous de la luzerne, du foin ou des semences de plantes fourragères en 2011?

Oui Non (ALLEZ À LA SECTION E.)

2. Quelles cultures aviez-vous?

Luzerne et mélanges de luzerne
(ALLEZ À LA QUESTION 3.)

Autres sortes de foin
(ALLEZ À LA QUESTION 4.)

Semences de plantes fourragères
(ALLEZ À LA QUESTION 5.)

LUZERNE ET MÉLANGES DE LUZERNE

3. Quelle était votre superficie totale de luzerne et mélanges de luzerne? (Exclure les superficies en sous-semis.)

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Luzerne et mélanges de luzerne	249		ac	ha

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA QUESTION 6.)

AUTRES SORTES DE FOIN

4. Quelle était votre superficie totale des autres sortes de foin? (Exclure les superficies en sous-semis.)

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Autres sortes de foin	256		ac	ha

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA QUESTION 6.)

SEMENCES DE PLANTES FOURRAGÈRES

5. Quelle était votre superficie totale de semences de plantes fourragères? (Exclure les superficies en sous-semis.)

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Semences de plantes fourragères	247		ac	ha

(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)

6. Total des superficies de foin et de semences de plantes fourragères (somme de D3 à D5)

		UDM	
		ac	ha

(ALLEZ À LA SECTION E.)

SECTION E

AUTRES SUPERFICIES

● Terre en jachère :

Terre qui ne sera pas cultivée pendant l'année, mais dont certains travaux peuvent être effectués pour conserver l'humidité dans le sol ainsi que pour contrôler les mauvaises herbes.

- Inclure :**
- Jachère chimique : jachère où l'on fait des traitements herbicides sans travailler le sol;
 - Les superficies des cultures d'automne détruites par le gel qui ne seront pas réensemencées avec une autre culture;
 - Les superficies des cultures d'automne qui ont été enfouies mais qui n'ont pas été réensemencées;
 - Terre en repos : terre améliorée qui a été cultivée, utilisée pour le pâturage ou à des fins agricoles l'an passé, mais ne sera pas cultivée cette année.

● Terre pour le pâturage ou le pacage :

Terre qui est utilisée pour le pâturage ou le pacage, les pâturages naturels, le foin sauvage, les grandes prairies et les boisés pouvant servir au pacage ou à l'alimentation du bétail.

- Exclure :**
- Les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou les semences de plantes fourragères;
 - Les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative de pacage ou les réserves de pacage.

Si un champ est utilisé dans la même année pour la récolte du foin et comme pâturage, comptez la superficie de ce champ seulement une fois comme un champ de foin.

● Autres terres :

- La superficie occupée par la ferme : les bâtiments et la cour de la ferme, les potagers et les chemins;
- Nouvelles terres enfouies : terres qui ont été défrichées et préparées pour la culture mais sur lesquelles aucune récolte n'a été faite;
- Les terres incultes, terres à bois, terres déboisées, les bourniers, les marécages ou les marais et les bassins d'irrigation;
- Fruits et légumes, champignons, érablières, arbres de Noël et gazon.

En 2011, quelle était votre superficie totale des terres en jachère, des terres pour le pâturage ou le pacage et des autres terres ?

Utilisation des terres	Code	Superficie totale	UDM	
			ac	ha
1. Terre en jachère	219		1	2
2. Terre pour le pâturage ou le pacage	222		1	2
3. Autres terres	241		1	2
4. Total des autres superficies (somme de E1 à E3)			1	2

(ALLEZ À LA SECTION F.)

SECTION F

SUPERFICIE TOTALE DE LA FERME

Quelle était la superficie totale de la ferme en 2011 ?

Utilisation des terres	Code	Superficie totale	UDM	
			ac	ha
1. Superficie totale de la ferme			1	2
2. Somme de A3c + C2bb + D6 + E4	201		1	2
3. Différence de F1 et F2 (F1-F2) Si la différence est substantielle, veuillez expliquer dans les commentaires.			1	2

(ALLEZ À LA SECTION G.)

